

# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 4 décembre 2024

## **9. Crédit d'engagement de CHF 295'000.- TTC pour la rénovation du pavillon funéraire du cimetière de la Blanche Eglise – Décompte final : information (A. Kurth)**

---

Lors de sa séance du 2 décembre 2022, le Conseil général a approuvé une demande de crédit d'engagement de CHF 295'000.- TTC.

Pour rappel, ce crédit comportait les éléments suivants :

- Rénovation des deux chambres funéraires séparées par une paroi amovible ;
- Création d'une salle de recueil de 20m<sup>2</sup> avec paroi amovible donnant sur la terrasse couverte ;
- Construction de deux WC, dont un approprié aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont commencé au printemps 2022. Après une interruption due au mois d'hiver, ils se sont poursuivis au printemps 2023. Le pavillon est à nouveau fonctionnel depuis le début de l'été 2023.

Nous relevons que, malgré la situation tendue au niveau des approvisionnements mondiaux et grâce au très bon suivi de chantier effectué par nos mandataires, nous avons réussi à tenir notre budget.

Le budget de CHF 295'000.- a bien été respecté étant donné que la dépense finale se monte à CHF 303'600.25.

### **Conclusion**

Le Conseil général est prié de constater que le crédit d'engagement à disposition, d'un montant de CHF 295'000.- TTC, accuse un dépassement de CHF 8'600.25 et qu'il est de la compétence du Conseil municipal de le valider.

CONSEIL MUNICIPAL